

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE & ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 38 175 euros

Siège social : Avenue Charles de Gaulle & Rue Buffon – 21200 BEAUNE

380 101 774 RCS DIJON

(la « Société »)

EXTRAITS DU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

DU _____

PREMIERE DÉCISION

Les Associés prennent acte de la démission de Monsieur Laurent FOURNIER de son mandat de Directeur Général, avec effet au 31 mars 2026, décide de le dispenser de tout préavis et le remercie pour les services rendus à la société. Les Associés décident qu'il n'y a pas lieu de procéder à son remplacement.


DEUXIEME DÉCISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

oOo

* * *

*Extrait certifié
conforme à l'original*

Signed by:

DA65390D3FC442B...

Le Président